

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CHARLY MOTORS » en abrégé « CM »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II
PLATEAUX 7è TRANCHE EN FACE DE LA CLINIQUE St
GEORGES, Lot 4159, Ilot 257

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/01/2023 , et enregistrés au CEPICI le 03/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHARLY MOTORS » en abrégé «
CM »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger:

- Transport
- Achat-vente de véhicules
- Location
- Diverses activités

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II
PLATEAUX 7è TRANCHE EN FACE DE LA CLINIQUE St
GEORGES, Lot 4159, Ilot 257

Dirigeant(s) M AMON N'GUESSAN BROUTCH CHARLES
GUILLAUME FAUSTIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-01683 du 14/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12113/GTCA/RC/2023 du 14/02/2023

